



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

artisans et commerçants : revendications

Question écrite n° 113473

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la proposition de la fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat. La FENARA demande une prise en charge publique assurant un socle de prestations de base auquel auront accès toutes les personnes âgées dépendantes. Elle propose que son financement soit assuré par une cotisation due par toute la population active ou retraitée. Dans cet esprit, la FENARA envisage un alignement de la CACG des retraités sur les actifs à une double condition : l'alignement doit être progressif et l'accord d'un crédit d'impôt aux retraités pour leurs cotisations qu'ils versent à leur complémentaire santé et/ou dépendance. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113473

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 7064

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)